

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	No SD SD-2024-3242
OBJET	Recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au contrat OS-SP-29574 pour des services professionnels d'une firme d'architecte pour la réfection majeure à la piscine, pataugeoire et chalet au parc Berthiaume-du-Tremblay, incluant les jeux d'eau	

No dossier(s) interne(s) : 16310
No LV : NE S'APPLIQUE PAS
DISTRICT(S) : 13-L'Abord-à-Plouffe

Actions : HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Demande d'achat : Oui
CT requis : Oui

Contrat

No contrat : OS-SP-29754
Montant : 314 203,75 \$
Mode de sollicitation : OS-SP Services professionnels
Type de contrat : Service(s) professionnel(s)
Résultat : Blouin Beauchamp Architectes
273 280,06 (avant taxes)

Unité(s) administrative(s) concernée(s)

Service des immeubles, parcs et espaces publics

Projet(s)

16310

Localisation(s)

4250 boulevard Lévesque
BS3-15

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>
2020-04-07	CM-20200407-350	ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29574

Résumé

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat OS-SP-29574 à Blouin Tardif Architectes pour les services professionnels d'architectes pour la préparation des études, plans et devis ainsi que les services durant la construction pour le projet de réfection majeure à la piscine, à la pataugeoire et au chalet du parc Berthiaume-Du Tremblay, incluant les jeux d'eau, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase «études, plans et devis» comprenant les études préparatoires et conceptuelles, la préparation de plans et devis, la préparation des documents de soumission des travaux incluant l'obtention des autorisations et certificats requis, ainsi que l'analyse des soumissions et recommandations, au montant de 145 730,81 \$;

la phase «exécution des travaux, soutien technique durant la construction», au montant de 33 630,19 \$;

la phase «exécution des travaux, surveillance des travaux sans résidence», au montant de 44 840,25 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29574.

ADOPTÉ

(SD-2020-881)

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	No SD SD-2024-3242																										
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Initialement, une clôture était prévue entre la porte reliant les deux chalets et la piscine pour assurer la sécurité de celle-ci. Cependant, en raison des conditions sur le chantier, cette clôture a dû être retirée, ce qui signifie que la porte reliant les deux bâtiments devient désormais la principale porte de sécurité pour la piscine.</p> <p>Afin de garantir un niveau de sécurité optimal et restreindre l'accès à la piscine en dehors des heures autorisées, la conception de cette porte a dû être modifiée afin de renforcer les dispositifs de sécurité. Cette modification a nécessité des ajustements pour maximiser sa robustesse.</p> <p>Les architectes ont donc demandé une surveillance supplémentaire, car cela n'était pas initialement prévue dans le contrat.</p> <p>De plus, suite à une demande du CLSDS, ces derniers souhaitent utiliser le local SS002 comme vestiaire pour l'équipe de soccer de la ville. Les architectes doivent donc effectuer une étude de conformité au code pour vérifier si cette utilisation est conforme aux réglementations en vigueur.</p>																												
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																												
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 80%;"></th> <th style="text-align: right;">Montant (avant taxes)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montant des honoraires P&D (CT1594986)</td> <td style="text-align: right;">126 750,00 \$</td> </tr> <tr> <td>Honoraires supplémentaires P&D (CT 1640866)</td> <td style="text-align: right;">2 751,20 \$</td> </tr> <tr> <td>Honoraires supplémentaires P&D (CT 1640866)</td> <td style="text-align: right;">10 307,60 \$</td> </tr> <tr> <td>Honoraires supplémentaires P&D (CT 1640866)</td> <td style="text-align: right;">15 725,00 \$</td> </tr> <tr> <td>Montant des honoraires SOUTIEN TECH (CT1667923)</td> <td style="text-align: right;">44 046,97 \$</td> </tr> <tr> <td>Montant des honoraires SURV (CT1667923)</td> <td style="text-align: right;">58 729,29 \$</td> </tr> <tr> <td>Honoraires supplémentaires SOUTIEN TECH (CT166792)</td> <td style="text-align: right;">3 630,00 \$</td> </tr> <tr> <td>Honoraires supplémentaires SURV (CT1667923)</td> <td style="text-align: right;">4 840,00 \$</td> </tr> <tr> <td> </td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total des honoraires octroyés à ce jour (BC 2513801)</td> <td style="text-align: right;">266 780.06 \$</td> </tr> <tr> <td> </td> <td></td> </tr> <tr> <td>Honoraires supplémentaires SURV. (À VENIR)</td> <td style="text-align: right;">6 500.00\$</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les crédits additionnels de 6 825 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrivent dans le cadre du projet « Réfection majeure à la piscine, à la pataugeoire et au chalet du parc Berthiaume-Du Tremblay, incluant jeux d'eau » pour lequel un montant de 10 692 800 \$ a été autorisé au PTI 2023-2025.</p> <p>Dépense financée à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.</p>				Montant (avant taxes)	Montant des honoraires P&D (CT1594986)	126 750,00 \$	Honoraires supplémentaires P&D (CT 1640866)	2 751,20 \$	Honoraires supplémentaires P&D (CT 1640866)	10 307,60 \$	Honoraires supplémentaires P&D (CT 1640866)	15 725,00 \$	Montant des honoraires SOUTIEN TECH (CT1667923)	44 046,97 \$	Montant des honoraires SURV (CT1667923)	58 729,29 \$	Honoraires supplémentaires SOUTIEN TECH (CT166792)	3 630,00 \$	Honoraires supplémentaires SURV (CT1667923)	4 840,00 \$	 		Total des honoraires octroyés à ce jour (BC 2513801)	266 780.06 \$	 		Honoraires supplémentaires SURV. (À VENIR)	6 500.00\$
	Montant (avant taxes)																											
Montant des honoraires P&D (CT1594986)	126 750,00 \$																											
Honoraires supplémentaires P&D (CT 1640866)	2 751,20 \$																											
Honoraires supplémentaires P&D (CT 1640866)	10 307,60 \$																											
Honoraires supplémentaires P&D (CT 1640866)	15 725,00 \$																											
Montant des honoraires SOUTIEN TECH (CT1667923)	44 046,97 \$																											
Montant des honoraires SURV (CT1667923)	58 729,29 \$																											
Honoraires supplémentaires SOUTIEN TECH (CT166792)	3 630,00 \$																											
Honoraires supplémentaires SURV (CT1667923)	4 840,00 \$																											
Total des honoraires octroyés à ce jour (BC 2513801)	266 780.06 \$																											
Honoraires supplémentaires SURV. (À VENIR)	6 500.00\$																											
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																												
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																												
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																												
<p>REMARQUE(S)</p> <p>Blouin Tardif Architecture environnement inc a changé de nom pour Blouin Beauchamp Architectes</p>																												
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil, d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 7 473,38 \$ (incluant T.P.S. et T.V.Q.), requis pour défrayer le coût des honoraires de Blouin Beauchamp Architectes pour les services professionnels rendus suite au mandat OS-SP-29574 qui lui a été confié par la résolution CM-20200407-350 dans le projet pour la réfection majeure à la piscine, pataugeoire et chalet au parc Berthiaume-du-Tremblay, incluant les jeux d'eaux.</p> <p>(CT:1805038)</p> <p>d'autoriser des crédits au montant de 6 825 \$ (taxes nettes incluses) pour assurer le financement d'honoraires supplémentaires au contrat OS-SP-29574 pour des services professionnels d'une firme d'architecte pour la réfection majeure à la piscine, pataugeoire et chalet au parc Berthiaume-du-Tremblay, incluant les jeux d'eaux, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.</p>																												

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	No SD SD-2024-3242
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1805038 Coût estimé affectant l'année en cours : 6 824,18 \$ CM requis : Oui		
Annotation(s)		
Seule la première recommandation pour le CM		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
LEFEBVRE, Madame LISON (54347) _____ Trésorier		2024-06-21 _____ AN - MS - JR